

Direction : Direction Générale des Services Techniques

Direction Administrative des Services Techniques

REF : DAST2008061

Signataire : OL/ED/NH/HYD

OBJET : Construction de la maison de l'enfance Solomon. Avenant n°1 au marché.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le marché sur appel d'offres du 08/06/2007, passé avec la société BOUYGUES

Vu le projet d'avenant n°1

Vu l'article 20 du Code des Marchés publics,

Vu le budget communal,

Sur avis favorable de la Commission gestion du patrimoine, transports, circulation et stationnement,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Autorise monsieur le maire, à signer l'avenant n°1 concernant la construction de la maison de l'enfance Solomon, avec la société BOUYGUES.

Cet avenant a pour effet d'augmenter le montant du marché initial de 2 825 365 ,82 € TTC à 2 860 530,77 € TTC faisant ressortir une plus-value de 1,24 % du marché.

L e Maire